BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2022, n°55

Le mot du Maire

Bien Chers toutes et tous,

Que va-t-il se passer en 2022 ?
Le projet de rénovation du deuxième appartement au-dessus de l'école primaire va rentrer en phase d'appel d'offre. L'étude réalisée par la commission bâtiments a permis au conseil municipal de délibérer pour présenter un dossier de demande de subvention, et engager un appel d'offre. Au terme de ces deux étapes, le conseil se prononcera définitivement sur la faisabilité de ce projet. L'autofinancement d'un emprunt par le montant des loyers cadre le sujet.
Le déploiement de la fibre voit enfin le jour, dans un premier temps au niveau du coté sud du village (Souye et Biarré sur la D7). Il devrait se terminer cette fin d'année pour la totalité de notre territoire.
Nous allons mettre à l'étude le projet de « terrain multisports », point futur de rencontre pour tous et de loisir pour nos enfants. Il sera complémentaire des solutions de nos voisins de Saint Jammes et Higuères Souye. Avec un montage financier raisonnable, bien subventionné, notre souhait sera de le réaliser en 2023 et début 2024.
Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est lancé, les premières réunions de travail ont eu lieu. Nous avons organisé une réunion d'information sur GABASTON pour les propriétaires de terrains actuellement en zone urbanisable afin de leur faire prendre conscience des risques limitatifs futurs applicables. Le temps imparti avant la mise en application du PLUi permettra ainsi de réaliser des projets d'urbanisme dans des zones « éliminées » dans le futur PLUi. La commune est aussi concernée, nous allons mettre en vente trois terrains proches de la salle des fêtes en 2022.
Le projet de centrale solaire sur l'ancienne déchetterie avance bien. Ce sujet à la fois technique, environnemental et économique nécessite l'implication forte de conseillers municipaux spécialistes. Le chemin est long mais cela devrait aboutir en réalisation en 2024. La commune bénéficiera de revenus substantiels à terme.
Nous n'avons pas beaucoup de moyens financiers mais petit à petit l'oiseau fait son nid !

Je remercie le conseil municipal pour son implication forte et efficace.
Je vous invite à lire les pages de ce bulletin réalisé par la commission information. Qu'il vous apporte éclairage et informations utiles.

Guy CAZALET

Sommaire

Les bâtiments	3
La voirie	4
Urbanisme	7
Le budget	8
Affaires scolaires	13
Animation/Information	14
Associations	16
Etat civil	21
Espèces envahissantes	22
Infos pratiques	23

Les comptes-rendus des délibérations du Conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site de la Commune www.gabaston.fr, rubrique « Vie municipale »

Le Maire et les commissions

Elus	Poste	Téléphone	Commission
Guy CAZALET	Maire	06.33.57.60.91	
Guy BITAILLOU	1er adjoint	06.84.21.13.02	Bâtiments - Sécurité
Bruno LERMANOU	2ème adjoint	06.43.11.98.84	Voirie - Réseaux - Environnement
Elisabeth POUTS	3ème adjoint	06.89.16.67.01	Finances - Appels d'offres
Pascale BESTI	4ème adjoint	06.71.45.23.40	Information - Animation - Cadre de vie
Grégory PALENGAT	Conseiller	06.81.19.55.87	Urbanisme
Yannick CLAVERIE	Conseiller	06.89.93.59.40	Affaires scolaires

Horaires d'ouverture de la mairie au public
Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Contact
☎ 05.59.68.33.98
✉ mairiedegabaston@gmail.com

Permanence du maire
Le vendredi ou le samedi sur rendez-vous uniquement

Retrouvez-nous sur

www.gabaston.fr

Bulletin municipal de la Commune de Gabaston
Rédaction, conception, réalisation : Commission information.
Impression : Corep-Pau
Photos : Droits réservés

Les bâtiments

L'entretien des bâtiments est un perpétuel ballet de mille petites choses qui font les grandes rivières.
Voici en quelques énumérations les réalisations principales sur 2021:

- Élagage des arbres place de la mairie et abattage du noyer à la maternelle,
- Remise en état de l'appartement locatif,
- Mise aux normes de l'électricité suite au contrôle APAVE,
- Pose de convecteurs petite enfance à la maternelle,
- Mise en place d'un luminaire à détection automatique au dessus de la 3ème classe et du local technique,
- Contrôle des alarmes à la salle polyvalente et remplacement de blocs de secours,
- Réparation des faux plafonds et retouches de peinture dans les salles de classes.

Entrées principales de l'école primaire

- Doublage des murs en partie basse,
- Fermeture entre chaque palier afin de séparer la partie locative, des salles de classe,
- Réfection du plafond du 2ème étage,
- Reprise de l'alimentation électrique.
- Pose de plinthes dans les couloirs et réparation des marches des escaliers,
- Pose d'un revêtement sur les murs,
- Réfection totale des peintures (photos ci-dessous)

Avant

Après

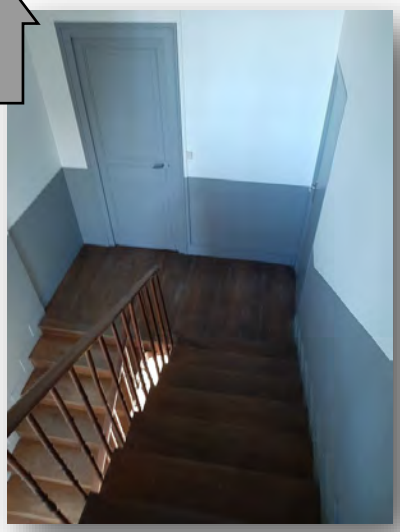

La voirie

Marché à Bon de Commande Voirie 2021/2024
Suite à un appel d'offres, ce marché public a été obtenu par la Société SOGEBA qui officiera sur notre commune durant ces 4 années.

Réhabilitation du carrefour sur la RD7 sous couvert du CG64
Les travaux de ce carrefour engagés sous l'ancienne mandature sont terminés.

Réalisation de l'éclairage LED du carrefour RD7, du passage pour piétons et prévisions prises pour le raccordement d'illuminations
Ce nouvel éclairage LED nouvelle génération a plusieurs avantages: sa consommation qui est moindre, une qualité de luminosité supérieure, et une variation d'intensité qui permet d'assurer, dans un souci de sécurité, un éclairage variable toute la nuit. L'option de deux prises pour de futures illuminations pour les fêtes est en place sur deux candélabres.

Lancement AMI pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge Chemin de Capbat
Un AMI (appel à manifestation d'intérêt) a été lancé pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge. L'affaire suit son cours avec l'espoir que ce projet se concrétisera.

Traitement du problème d'écoulement des eaux pluviales au 4 route de l'Etang
Ce sujet latent a été traité en relation avec l'entreprise TISNE par la création d'une traversée busée et le reprofilage d'un fossé jusqu'à la RD7.

Programme du fauchage de la voirie communale et des chemins ruraux
Deux sessions de fauchage des accotements, des banquettes, du dégagement des intersections et des virages dans un souci de sécurité et de visibilité sur la voirie communale ont eu lieu, réalisées par l'entreprise CAUHAPE. Une session de fauchage des chemins ruraux a été réalisée par l'entreprise CAZENAVE.

Construction d'un sous répartiteur optique sur la RD7
Dans le cadre de l'arrivée de la fibre un sous répartiteur optique a été construit à proximité du pont de la Souye. Des demandes de changement de supports sont arrivés en Mairie. Ce projet mené par la fibre 64 suit son cours.

Vente de bois
Une vente de bois a eu lieu en fin d'année suite à une demande de certains administrés. Tout un chacun a eu son ou ses lots.

Enquête publique et vente des chemins ruraux en demande d'acquisition
Une enquête publique a eu lieu et a permis à certains des administrés qui en avaient formulé la demande, d'acquérir des chemins selon les règles en cours.

Programme SDEPA
Une extension de réseau électrique a été réalisée, avec, à terme, l'alimentation de deux nouvelles constructions Chemin Choy.

Restructuration des réseaux haute tension 20 KV
Une restructuration d'un départ Enedis 20 KV est en cours sur la commune. A l'origine, ce projet évitait le centre du village via un cheminement par le chemin des Couettes. Suite à l'intervention de la commission voirie et après discussion avec le service étude MOA HTA d'Enedis, la modification du tracé 20KV a été obtenue. Ce dernier se traduira par l'effacement des réseaux 20 KV du centre bourg jusqu'à la sortie de la commune, route de Vic Bigorre, avec une dépose de réseau aérien, conséquent. Des postes de distribution seront reconstruits.

Suppression des souches devant la salle Ménusé
Les souches présentant un caractère de dangerosité ont été supprimées.

Traitement des inondations suite aux fortes pluies chemin Henri IV
Suite à de fortes pluies ce point inondé a été identifié. Une intervention de l'entreprise Hydre a permis de réaliser un curage d'une traversée pluviale existante sous haute pression. Un curage des fossés par l'entreprise TISNE a finalisé cette opération (ci-dessous).

Rue Henri IV

La voirie

Traitement de la décharge sauvage délaissée RD 943

Dans cette décharge sauvage identifiée sous l'ancienne mandature et située à la limite de la commune de Saint Laurent, une masse de déchets a été traitée par enlèvement et enfouissement, la rivière le Gabastou coulant à proximité. Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à cette opération, supportée en grande partie par la région et la CCNEB.

Réalisation du programme voirie 2021

Les routes qui ont été reprises sont :

=> la Rue Henri IV (technique grave émulsion)

=> la Route de Saint Laurent (technique tri couche)

=> la Route du Pic du Midi (technique emplois)

Route de Saint Laurent

Rue Henri IV

La voirie

PROJETS 2022

Passage d'une partie des foyers éclairage public en éclairage LED
Ces nouveaux éclairages LED nouvelle génération ont plusieurs avantages: une consommation qui est moindre (divisée par 2), une qualité de luminosité supérieure mieux dirigée, une protection de la faune et notamment des oiseaux migrateurs. Un programme accompagné par le SDEPA est en place avec un accompagnement subventionné à hauteur de 70 %.

Signature du bail et réalisation des études projets pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge chemin de Capbat
Le choix de la société retenue a été fait selon les critères de notation définis. Signature d'un bail emphytéotique et lancement des études.

Programme voirie 2022
Un programme voirie en investissement sera défini. A chaque programme nous allons chercher la subvention annuelle qui nous est accordée par le département. Nous l'avons obtenu sur 2020 et 2021. Plafond du montant de travaux subventionnables : 34 343,00 € HT ☐ Taux d'intervention du département : 40% .

Programme fauchage voirie communale et chemins ruraux
Deux sessions de fauchage des accotements, des banquettes, de dégagement des intersections et des virages dans un soucis de sécurité et de visibilité sur la voirie communale auront lieu.Une session de fauchage des chemins ruraux sera réalisée.

Programme SDEPA
L'enfouissement du réseau Basse Tension Chemin Choy issu du P1 Bourg sera réalisé sous couvert du SDEPA. Pour éviter un double terrassement une tranchée commune Enedis/Sdepa est prévue. Toute la partie aérienne au sortir de l'école jusqu'à la RD7 sera déposée.
Une étude de renforcement va se réaliser Rue Grabette suite à la création d'une antenne SFR en service sur la commune d'Higuère Souye Chemin des Poutges. La solution première aurait été de renforcer le réseau avec un câble aérien de section supérieure mais qui aurait impliqué des implantations de supports supplémentaires. Nous avons demandé que ce projet soit étudié en souterrain. Les supports seront maintenus pour l'éclairage public.

Restructuration des réseaux Haute Tension 20 KV
Les travaux de restructuration Enedis vont se continuer cette année avec 2 fonçages (forage dirigé). Un se réalisera le long de la RD 7 à hauteur de l'ancienne déchetterie sur 150m, un autre est prévu pour passer sous le Gabas et sous la RD7. Dès les terrassement terminés, les raccordements débuteront pour une mise en service à définir.

Curage de fossés
Suite aux dernières pluies un point inondé a été identifié sur la commune. Nous mènerons une action afin de le résoudre. Des actions de curages sont nécessaires par ailleurs.

Fibre optique
Ce projet mené par la Fibre 64 suivra son cours. Nous allons nous rapprocher d'eux pour connaître son évolution et reviendrons vers vous.

Vente de bois
Une vente de bois aura eu lieu en fin d'année. C'est une demande de certains de nos administrés.

La voirie

Elagage des arbres à proximité des lignes électriques aériennes

Plus de la moitié des incidents sur les réseaux électriques sont causés par des chutes d'arbres ou de branches.

Le principe

C'est au distributeur d'électricité, ENEDIS, qu'il appartient d'élaguer les arbres à proximité des lignes électriques BT et HTA situées en domaine public ou privé

Exceptions

L'élagage à la charge du propriétaire de l'arbre :

- l'arbre déborde sur le domaine public où se situe la ligne électrique
- l'arbre a été planté sans respecter les distances réglementaires par rapport à la ligne existante

L'élagage par soi-même est possible mais il faut l'accord préalable d'ENEDIS et il est de toute façon **peu recommandé** en raison des risques liés au travail en hauteur qu'il peut impliquer, des accidents liés aux lignes électriques.

ATTENTION

Lorsque les branches ou les arbres de propriétaires occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, ENEDIS peut engager des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.

Conseils :

- Aux abords des lignes planter dans le respect des distances imposées
- Vérifier auprès de son assureur que sa responsabilité civile est bien prise en compte dans le contrat des dommages susceptibles d'être causés par les arbres de sa propriété.

Urbanisme

2021 a vu le conseil communautaire décider de lancer la démarche de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sur son territoire.
L'objectif du PLUI sera de répondre à un certains nombres de règlementations comme le Schéma de Cohésion Territoriale (SCOT), le Plan Climat Air Energie et Territoire (PCAET). Le document permettra de créer un projet intercommunal qui visera à limiter la consommation foncière, à définir des règles d'urbanisme communes à tous par secteur.
Les deux prochaines années seront consacrées la création du document, puis 2024 et 2025 seront dédiés à l'approbation du PLUI par les communes et la communauté des communes.
La création du PLUI entrainera l'abandon de la carte communale et fixera les règles d'urbanisme pour les 10 prochaines années. Au niveau de Gabaston, les surfaces urbanisables seront réduites avec un objectif de développement centré sur le centre bourg.
Nous veillerons aux intérêts de la commune auprès de la communauté de commune lors de cette démarche en participant activement à la conception du document.

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2021

Pour mémoire, le budget d'une collectivité se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.
La section de fonctionnement correspond à toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine (eau, électricité, produits d'entretien, maintenance, charges de personnel, indemnités des élus, services extérieurs, …).
La section d'investissement correspond aux charges qui se traduisent par une modification de la valeur du patrimoine de la collectivité (réhabilitation de bâtiments communaux, réfection de voirie, achat de matériel, …).

Les résultats budgétaires de l'année 2021 sont les suivants :

	Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES			
Prévision budgétaire	274 750,00 €	568 737,00 €	843 487,00 €
Réalisation	115 333,02 €	442 711,78 €	558 044,80 €
DEPENSES			
Prévision budgétaire	274 750,00 €	568 737,00 €	843 487,00 €
Réalisation	166 724,26 €	365 326,88 €	532 051,14 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-51 391,24 €	+ 77 384,90 €	+ 25 993,66 €

Durant l'année 2021, les recettes de fonctionnement ont été de 442 711,78€ et les dépenses de fonctionnement de 365 326,88€ ce qui engendre un résultat positif de 77 384,90€.
En section d'investissement, les recettes perçues ont été de 115 333,02€ alors que les dépenses réalisées ont été de 166 724,26€. Le résultat de la section d'investissement s'élève à -51 391,24€. Ce déficit s'explique par un non recours à l'emprunt et donc à la volonté de financer les dépenses d'investissement par le surplus de la section de fonctionnement.
Le résultat global, toutes sections confondues, est de +25 993,66€.

Les résultats budgétaires <u>cumulés</u> sont les suivants :

	Résultats de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultats de l'exercice 2021	Intégration OP d'ordre non budgétaires	Résultats de clôture 2021
Investissement	- 78 538,06 €	0,00 €	- 51 391,24 €		- 129 929,30 €
Fonctionnement	233 261,44 €	78 538,06 €	77 384,90 €	5 693,32 €	237 801,60 €
TOTAL	154 723,38 €	78 538,06 €	25 993,66 €	5 693,32 €	107 872,30 €

En tenant compte des résultats des années précédentes, le déficit d'investissement s'élève à -129 929,30€ largement comblé par le résultat de la section de fonctionnement de 237 801,60€.
Le résultat global au 31/12/2021 est donc de 107 872,30€.
La somme de 5 693,32€ correspond à la réintégration du budget de la Caisse des écoles. Auparavant, un budget annexe était tenu pour le fonctionnement de l'école. Par mesure de simplification, il avait été décidé de réintégrer ces opérations dans le budget général. Après 3 ans d'inactivité, le budget annexe a pu être clôturé et le résultat a été viré sur le budget de fonctionnement général.

Répartition des dépenses et recettes de Fonctionnement

➢ **Dépenses de Fonctionnement**

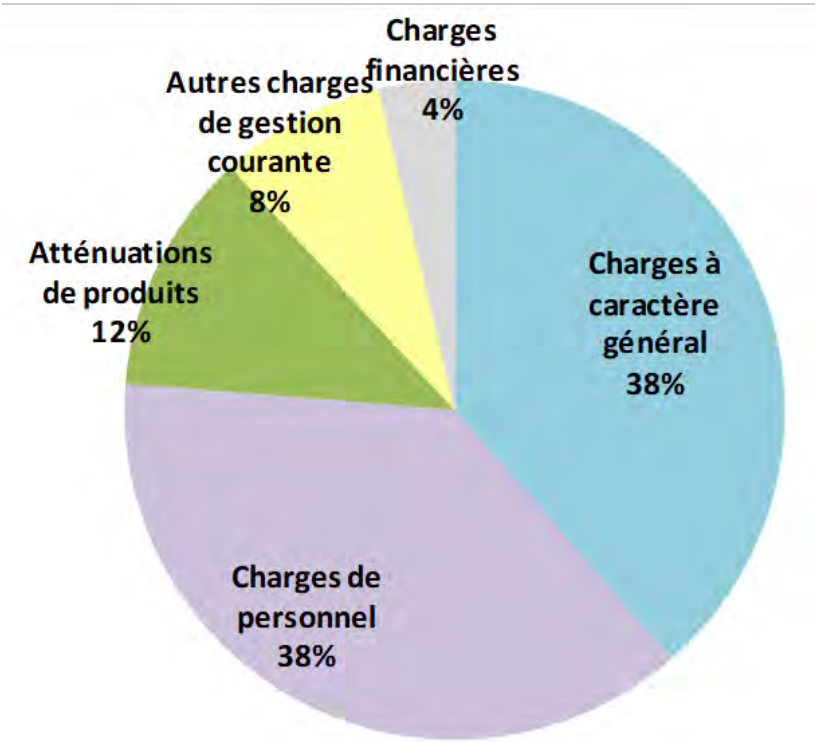

76% des dépenses de fonctionnement correspondent aux charges à caractère général (eau, électricité, repas cantine, diverses cotisations, assurances, entretien des espaces verts, fournitures scolaires …) et aux charges de personnel (salaires et cotisations versés pour les employés communaux).
Pour l'année 2021, les charges à caractère général se sont élevées à 136 846,74€ et les charges de personnel à 133 615,84€.
La part du compte Atténuations de produits qui représente 12% des dépenses de fonctionnement de la commune reste stable. Tout comme en 2020, notre commune a dû verser la somme de 42 114€. Pour mémoire, cette somme correspond au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources).
Le FNGIR permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale. Les communes favorisées doivent contribuer à ce fonds au profit de communes moins favorisées.

Les autres charges de gestion courante correspondent, entre autres, aux indemnités des élus et aux subventions versées aux associations. Les indemnités des élus versées pour l'année 2021 s'élèvent à 17 296,92€. Selon les barèmes en vigueur, ce montant pourrait être plus que doublé mais les élus ne le souhaitent pas ainsi.
Les charges financières représentent les intérêts des emprunts, soit 13 235€ remboursés en 2021.

En 2021, les subventions versées aux associations sont les suivantes :

ASSOCIATION	SUBVENTION VERSEE
Parents d'élèves	1 550 €
Foyer rural	1 300 €
FC 2 Vallées	1 000 €
Sté de chasse	500 €
Club de Gym	250 €
FNACA	50 €
Pétanque	200 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	**4 850 €**

La pétanque s'est déclarée en tant qu'association et a ainsi pu bénéficier d'une subvention de 200 euros.
Les autres montants restent inchangés par rapport à l'année précédente.

➢ Recettes de fonctionnement

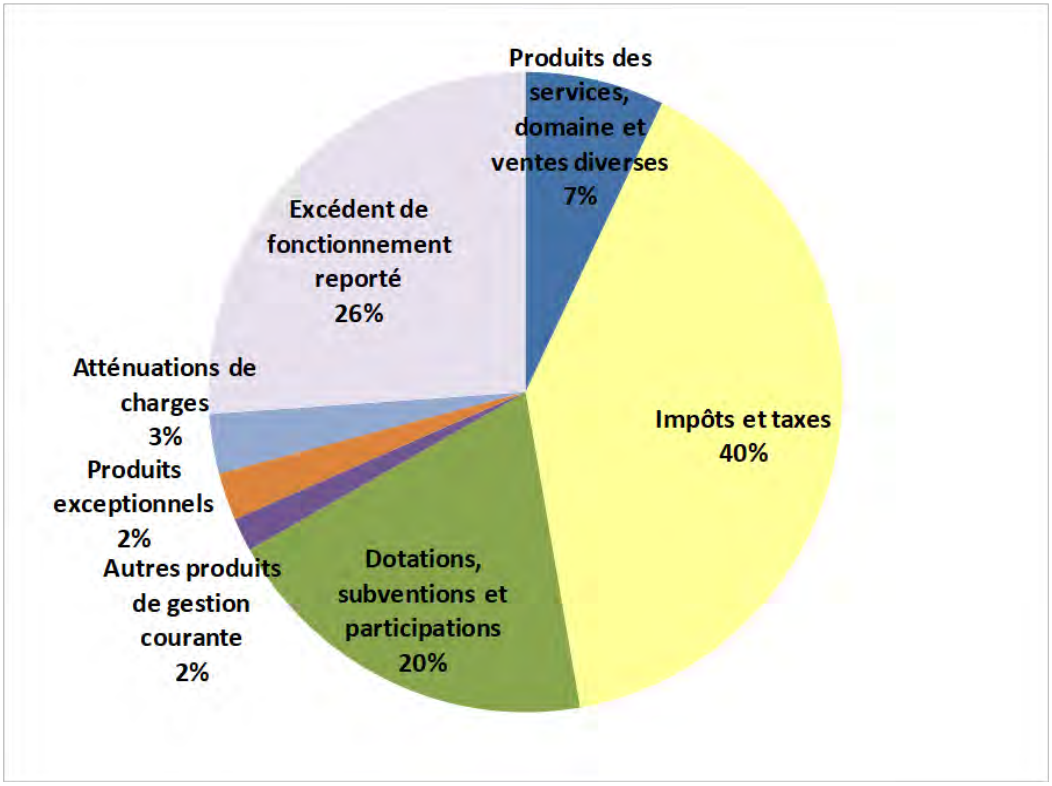

40% des recettes de fonctionnement proviennent des impôts et taxes. Le montant total des impôts et taxes perçus en 2021 s'élève à 238 108,24€. On y retrouve principalement les impôts locaux qui ont engendré 128 051€ de recettes. Les impôts locaux correspondent à la taxe foncière sur le bâti et non bâti. Les années précédentes, y était incluse également la taxe d'habitation. Cette année, la taxe d'habitation a été remplacée par la part départementale de la taxe foncière.
Ensuite, environ un quart des recettes de fonctionnement sont issues de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente.
La partie Dotations, subventions et participations qui représente 20% des recettes est composée, essentiellement, des dotations versées par l'état (85 230€) et de la participation des communes extérieures au frais de fonctionnement de l'école (20 975,76€).

Les produits des services, domaine et ventes diverses s'élèvent à 42 079,60€ dont 39 904,60€ proviennent de la facturation des frais de cantine et garderie.
Les Atténuations de charge correspondent au remboursement, par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et par l'assurance Prévoyance, du maintien du salaire en cas d'arrêt de travail d'un membre du personnel communal.
Les produits exceptionnels (14 280,59€) résultent, entre autre, de la vente du tracteur (4 000€) et de la vente de certaines portions de chemins communaux (2 330€).
Les autres produits de gestion courante (10 085,16€) sont issus des locations de la salle des fêtes, des loyers de l'appartement de l'école et des fermages des parcelles communales agricoles.

Répartition des dépenses et recettes d'investissement

➢ Dépenses d'investissement

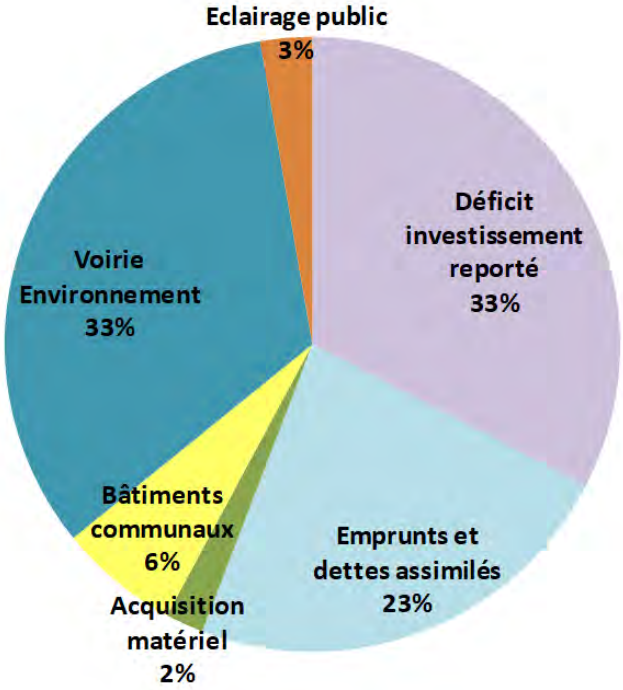

Un tiers des dépenses d'investissement ont été consacré à la voirie. En montant, cela représente une somme de 79 789,43€ dont 17 658€ ont financé la participation communale pour le carrefour de la D7.
15 229,72€ des dépenses d'investissement ont été consacrées aux bâtiments communaux et plus précisément à l'école. Les principaux travaux ont été la réfection des couloirs de l'école primaire.
6 551,68€ ont servi à financer la rénovation des armoires électriques de l'éclairage public et l'éclairage du carrefour de la D7.
Pour finir, 4 816,20€ ont permis l'acquisition de matériel et notamment, l'achat d'un second tableau numérique.
Le montant total du capital des emprunts remboursés sur l'année 2021 s'est élevé à 55 242,23€.
A savoir : le capital des emprunts remboursé est une dépense d'investissement alors que le montant des intérêts est une dépense de fonctionnement.

➢ Recettes d'investissement

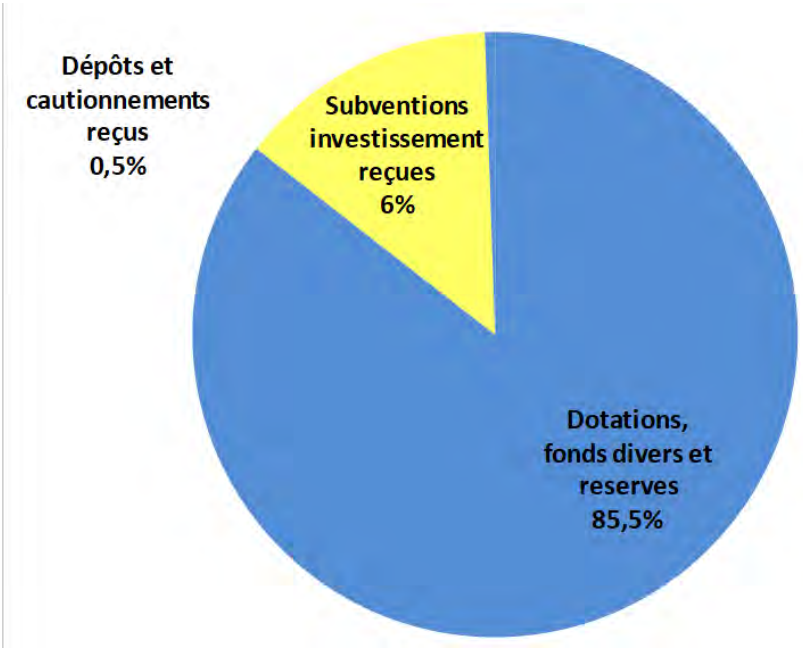

Tout comme l'année précédente, les recettes d'investissement proviennent essentiellement de l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice précédent, du remboursement de la FCTVA sur les investissements et de la taxe d'aménagement. Ce montant représente 89 502,58€.
La commune a perçu 14 555,44€ de subventions attribuées pour la voirie et pour la réfection des couloirs de l'école primaire.
Les dépôts et cautionnements reçus correspondent à la caution versée par la nouvelle locataire de l'appartement de l'école.

Les affaires scolaires

L'actualité de l'école pour l'année 2021 aura été marquée, outre la situation sanitaire, par la suppression d'un poste d'enseignant qui aura nécessité une adaptation forte du fonctionnement de l'école. Les membres du Conseil municipal tiennent à nouveau à remercier sincèrement le personnel communal et le corps enseignant pour sa gestion et son implication pendant cette difficile période. Leur mobilisation a permis la continuité du bon fonctionnement de l'école.

Pour 2021 et début 2022, il a été mis en place :

- La poursuite de la stratégie de valorisation de l'école et son suivi par une équipe parents/enseignants/ municipalité. Suite à la suppression d'un poste d'enseignant, nous nous sommes réorganisés pour adapter la structure à la nouvelle répartition des classes et avons modifié le planning du personnel en conséquence. Mais, plus que jamais, il est important de valoriser notre école afin d'attirer au maximum les enfants des communes extérieures et maintenir un effectif stable.
- L'aide aux devoirs pour les enfants : elle a connu un franc succès, preuve que le besoin était là.
- L'appel d'offre du prestataire restauration scolaire : le marché se terminant, nous avons réalisé un appel d'offre qui a retenu le prestataire Ansamble. Nouveauté : nous avons mis en place des fiches de suivi/évaluation de la prestation par le personnel communal et mis en place des dégustations surprises avec des représentants des parents d'élèves pour évaluer les repas servis aux enfants. Cela permet de créer un lien direct parents/ équipe municipale et de mieux se projeter ensemble sur ce que mangent les enfants.
- L'installation d'un deuxième tableau numérique au sein de la classe des CP/CE1.
- La rénovation des couloirs de l'école ainsi que des revêtements de sol par la commission bâtiments que nous remercions vivement.

PROJETS 2022

- **Le soutien temporaire en classe pour les élèves en difficulté (2 matinées/semaine en 2022)**
- **Réflexion sur des cours ludiques pour initiation aux langues**
- **La poursuite du plan de valorisation de l'attractivité de l'école.**

Inscription école

Vous pouvez venir inscrire votre enfant pour la rentrée 2022/2023 à la mairie ou à l'école.
Munissez-vous des pièces suivantes : livret de famille, carnet de santé avec vaccinations à jour.
Pour un renseignement ou une visite de l'école : n'hésitez pas à téléphoner à l'école au 05.59.68.42.88 ou à la mairie au 05.59.68.33.98 !

Vendanges à Jurançon

Sortie sur le gave de Pau

La Gabastonnaise 2021

Le 4 juillet 2021 pas moins de 164 participants ont pris le départ de la Gabastonnaise, en marchant, en courant, en vélo.
L'occasion de fouler les sentiers de Gabaston et alentours, à la faveur d'un temps clément, ni trop chaud, ni pluvieux.
Après l'effort, le réconfort : grâce au comité des fêtes, rompu à l'exercice des grillades, et à la crêpe à Gaby, nombreux sont ceux qui ont continué à profiter ensemble de cette journée.

La Gabastonnaise revient le dimanche 15 mai 2022.

Le repas des aînés

Le dimanche 24 octobre 2021, 63 aînés de Gabaston se sont retrouvés au restaurant l'Amandier de Morlaàs.
Une parenthèse bienvenue après ces mois compliqués.

Le colis aux aînés de plus de 80 ans

Cette année la commission animation a légèrement changé la donne en ne proposant le colis de Noël qu'aux aînés de plus de 80 ans qui n'avaient pas pu venir au restaurant en octobre.
Confectionnés par le magasin O Doux Caprices et Le Chai Carine, à Morlaàs, 22 aînés ont pu ainsi profiter d'un lot de consolation gourmand.

Modalités et tarifs de location des salles communales

Salle polyvalente Salle foyer	Habitants de Gabaston	Particuliers extérieurs	Associations	
			Gabaston	Extérieures
La journée	60 euros	200 euros	gratuit	60 euros (30 euros pour une réunion)
Forfait week-end (du samedi matin au dimanche soir)	80 euros	X	X	X
Caution	750 euros (salle) 250 euros (nettoyage)	1000 euros (salle) 250 euros (nettoyage)	X	X
Salle Ménusé	X	X	Réunions uniquement Gratuit	X
Mobilier (tables et chaises)	30 euros	X	Gratuit	Gratuit
Caution	150 euros	X	X	500 euros

Contact : Pascale BESTI 06.71.45.23.40

Pour rappel , il est possible de recevoir par mail les informations concernant la Commune, et autres.
Il suffit de transmettre à la mairie vos coordonnées (adresse postale, électronique)

LE CLUB PRINTEMPS AZUR

Contact :
Josiane PELLETERET
05.59.68.37.90

Au début 2021, toutes nos activités, sauf la marche, étaient en sommeil. Nous avons pu reprendre en septembre en respectant un strict protocole sanitaire, les goûters mensuels et le repas de Noël toujours aussi convivial malgré la distanciation de rigueur.

LA CHORALE

Contact :
Armande BOURAU-TOUYAROU
06.70.65.38.32

Une année 2021 marquée avant tout par le décès de Pierre Géraut, notre chef de chœur emblématique qui nous a guidés avec beaucoup de dynamisme et une grande expertise musicale lors de cérémonies religieuses , ou de concerts pendant plus de 25 ans. Il a rejoint son grand complice Jean Clos Chalan parti un an plutôt.

L'objectif pour cette année est d'apprendre de nouveaux chants que chaque membre a eu à cœur de proposer. Les répétitions, sous la houlette de Jean François Langles, ont repris une fois par semaine soit le mardi ou le jeudi soir dans l'espoir du retour de quelques manifestations festives. A noter en novembre, notre participation à la messe du samedi soir lors des fêtes de Baleix.

Comme toujours, nous répondons favorablement aux demandes des familles à l'occasion de cérémonies de mariages, d'obsèques.

Toutes nouvelles personnes désirant chanter ainsi qu'un(e)musicien(ne) ou un organiste sont les bienvenus et encouragés à nous rejoindre.

Assemblée générale du 17 juillet

Pierre Géraut et Jean Clos-Chalan

LA GYM

Contact :
Jean-Amédée MENJOULET
06.78.58.27.89

La saison sportive 2021/2022 a bien démarré avec un nombre conséquent d'adhérents. Elle se décline toujours en 2 cours, le mercredi : le stretching à 19 heures et la gym tonique à 20h15, encadrés par Marie REILHE.
La gym a tenu son assemblée générale le 13 novembre 2021. Le bureau a été reconduit sauf le trésorier et le trésorier adjoint qui ont été remplacés.
Ce fut l'occasion pour tout(e)s de partager un repas convivial concocté par la SARL MESPLET.
Normalement la saison se terminera autour d'une bonne table.
Est en réflexion une sortie d'ici la rentrée de septembre.

LA SOCIETE DE CHASSE

La saison s'est déroulée dans le calme pendant encore une année fortement perturbée par la pandémie. Tous les regroupements de chasseurs ont été suivi par le respect des gestes barrières.
Avec un total de 24 chasseurs la société de chasse ne perd pas de chasseur mais n'en gagne pas non plus, nous restons ouverts pour accueillir des jeunes chasseurs, n'hésitez pas à venir vous informer, la chasse est un moyen de préserver la nature ainsi de faire vivre les traditions de nos anciens.
À la suite des changements d'agricultures nous pouvons voir revenir quelques lièvres sur la commune, comme chaque année des faisans ont été lâchés.
À la suite de la Pandémie, seules les battues aux sangliers ont été organisés par L'AIC, 29 Sangliers prélevés.
Bonne mobilisation pour l'entretien du parc à faisans qui s'est déroulé au mois de septembre comme chaque année. L'assemblée générale s'est déroulée le 10 Juillet 2021.

Nous remercions encore les agriculteurs de nous faire confiance et permettre à nos compagnons de chasses à quatre pattes de pouvoir prendre l'air dans notre belle campagne.

Contacts :
Bernard LASSUS-THEZE
05.59.68.34.49
Robert LANNES
05.59.68.32.45

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Notre Assemblée Générale du 15 octobre 2021 a pu réélire un nouveau bureau pour que l'aventure APE de Gabaston puisse perdurer.
En raison du contexte sanitaire, l'APE doit toujours faire face à de nouveaux défis : Comment créer du lien lorsque nous ne pouvons plus nous rencontrer ? Comment soutenir l'école, ses projets et favoriser le bien-être des enfants lorsque les principales manifestations ne peuvent pas être organisées ?
Le bilan financier de l'année scolaire écoulée reste bon malgré l'impossibilité de réaliser les deux grands événements : le loto et la bourse aux jouets. Cela nous permet d'envisager sereinement l'année scolaire en cours.
Depuis septembre, les actions proposées :
- Vente de sacs cabas personnalisés par les enfants de l'école
- Vente de nems à emporter (certainement reconduite au printemps)

Les actions à venir :
- Vente de plants au printemps en partenariat avec l'entreprise locale Coqlipot
- Une seconde vente de nems
- Le repas de la fête de l'école le 1er juillet

L'APE a également beaucoup investi pour les enfants :
- Un budget de 4000 euros pour aider à financer les projets pédagogiques prévus par les enseignants (sorties, intervenants,…) si le contexte le permet
- Un budget abonnement pour chaque classe et la participation aux cadeaux de noël

Les enfants de l'école ayant été très sages, le Père Noël s'est connecté depuis le Pôle Nord en visio pour 20 minutes d'échange avec les plus jeunes. Toute l'école a pu se régaler avec un bon goûter.
Le nouveau bureau se compose comme suit :
- Présidente : Mme FOURCADE Carole
- Vice-présidente : Mme DUPOUY Julie
- Trésorière : Mme OYHENARD Isabelle
- Vice-trésorière : Mme JANER Karine
- Secrétaire : Mme ETCHEGARAY Marion

A l'issue de l'assemblée des parents se sont inscrits comme membres : Mme BESTAVEN Stéphanie, Mme BRIANT Amandine, Mme LARRAT Aurélie, Mme NICOLI Valérie, Mme POMPEU Cyrielle, Mme D'HONDT Aurore, Mme L'HOUTELLIER Christelle, Mme MARTHOU Fanny, Mr MONDET Gérard et Mme PAREDES Lucie.
Nous lançons un appel à tous les parents qui souhaitent venir nous rejoindre et participer à la vie de L'association dans une ambiance conviviale.
L'équipe de l'APE vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2022.

Vente de plantes

Contact :
Carole FOURCADE
06.21.56.88.73
apegabaston@gmail.com

LE COMITE DES FETES

Pour leur 3ème année de mandat, les co-présidents Kevin WALLERAND et Léo CAPDEVIELLE espéraient une meilleure visibilité et de meilleures nouvelles, eu égard les mesures sanitaires.
Malheureusement, ce début d'année 2021 a été similaire à celui de 2020 empêchant notre comité de proposer des activités et des soirées aux habitants du village.

Après l'été, la situation sanitaire s'est un peu améliorée, ce qui a permis aux co-présidents avec un comité motivé de s'atteler à la préparation des fêtes du village.
Avec une faible visibilité, il était difficile de savoir si faire un repas serait possible mais il a été acté, avec la mairie, que OUI un repas des fêtes aurait bien lieu avec pass sanitaire obligatoire ainsi qu'une jauge pour le nombre d'inscriptions.
La distribution des programmes s'est faite 2 semaines avant. Vu l'annonce tardive des mesures prises, les co-présidents ont dû préparer toutes les fêtes en vitesse et c'est une très belle performance de leur part d'avoir réussi de si belle manière.
Les fêtes de Gabaston ont débuté avec l'animation de la banda « Lous Cailhabaris» de Mazerolles, le vendredi 24 septembre avec pas loin de 330 repas! Le comité remercie et a été surpris du nombre de gens ayant répondu présents.
Réunissant petits et grands, le retour du repas avec la SARL Mesplet aux fourneaux a été très apprécié tout comme la soirée.
Le samedi il y a eu le tournoi de pétanque avec 36 équipes qui a été un joli succès avec le beau temps.
Samedi soir le repas des producteurs, suivi de la tombola annuelle, a réuni également beaucoup de monde.
La soirée s'est poursuivie jusqu'à 2h avec la banda d'arzacq-arraziguet, « la lyre arzacquoise ».
Le dimanche a eu lieu le traditionnel hommage au monument aux morts avec les conscrits puis le vin d'honneur offert par la mairie, en extérieur sous le soleil.

Le comité des fêtes remercie l'ensemble des habitants de Gabaston qui ont répondu présents cette année durant les 3 jours et qui ont permis le déroulement de superbes fêtes: «*durant ces temps compliqués votre bonne humeur et votre présence nous motive pour vous préparer de belles choses pour l'édition 2022. Merci à toutes et à tous!* »

Fêtes locales
23, 24 et 25 septembre

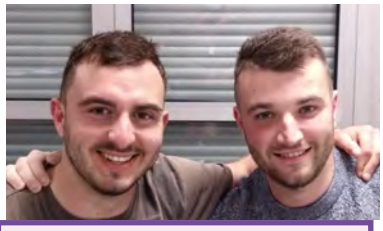

Contacts :

Louis CLAVERIE
07.50.38.00.73

Baptiste POUTS
07.86.77.05.05

LE FC2 VALLEES

Le FC 2 Vallées essaie de s'adapter au mieux au contexte sanitaire pour que la jeunesse s'épanouisse autour du ballon rond et ainsi continuer à faire vivre la passion du foot sur ses terrains de Gabaston et Monassut.
Lors de la saison sportive 2020-2021, très compliquée avec l'arrêt des compétitions en octobre, les séances d'entraînement pour les jeunes ont été maintenues toute la deuxième partie de saison ; la fête du club, le 26 juin, a connu une belle réussite, avec une centaine de personnes participant à des matches amicaux et réunies ensuite autour de grillades.
Dans le respect des protocoles sanitaires évoluant au fil des mois, la saison 2021-2022 a repris avec la satisfaction d'aligner des équipes dans chacune des catégories, des U6 aux seniors, et notamment plusieurs nouvelles et nouveaux chez les plus jeunes. L'assiduité aux entraînements et l'enthousiasme de ces jeunes footballeurs sont encourageants ; c'est aussi une belle récompense pour tous les dévoués éducateurs.

Habillés de neuf

Le début de saison a été marqué par la remise de nouvelles tenues, offertes par Patrick Paredes plomberie et la brasserie pizzeria Le Colisée aux U7 et U11, par Groupama aux U15 et par Julien Lortet électricité aux U17. Une nouvelle tenue vient également d'arriver pour l'équipe senior à 11 : un peu limité en effectif en début de saison mais toujours avec un bel état d'esprit, le groupe senior a eu des débuts difficiles mais il s'est étoffé et vise désormais une place dans le quatuor de tête.
Toutes ces équipes figurent sur le calendrier 2022 distribué en fin d'année dernière dans les foyers de Gabaston. Le club adresse ses remerciements à tous les Gabastonnais qui ont apporté leur contribution, à ses 60 partenaires privés, aux mairies de Gabaston et Monassut ainsi qu'à la Communauté de Communes du Nord Est Béarn pour leur soutien si précieux.

Stages sportifs pour tous

L'embauche d'un jeune Gabastonnais en service civique, Louis Claverie actuellement en formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), a permis de mettre en place depuis début 2022, des stages de découverte du foot et du sport en général, auprès des écoles de Gabaston, Monassut et Sedzère, à raison de deux samedis par mois, de 10h à 11h30 au stade de Gabaston. Chaque séance rassemble une dizaine d'enfants autour d'activités ludiques et sportives, à la fois variées et appréciées de tous. Pour la saison prochaine, le club compte renouveler cet emploi (limité à une durée d'un an par jeune) et recherche un(e) jeune (18-25 ans) pour assurer l'encadrement technique.
Le FC 2 Vallées vous attend nombreux au bord des terrains pour encourager ses jeunes footballeurs !

Contacts :

Christophe LORTET (président) : 07 83 17 85 40 ; Stéphane PORTALET (Référent Technique Jeunes) : 06 72 85 38 94.
https://fc2vallees.footeo.com/
https://www.facebook.com/FC2Vallees

Maillots débutants

Séniors à 11

Contact :
Christophe LORTET
07.83.17.85.40

LA BOULE GABASTONNAISE

Un nouveau nom mais on ne change pas une recette qui fonctionne : les joueurs de pétanque sont toujours là tous les vendredis soir à partir de 20 heures.
Tous les amateurs sont les bienvenus.

Contacts :
Eric CAZENAVE
06.22.25.84.22
Alain KOMPANITCHENKO
07.77.25.20.80

ETAT CIVIL

Naissances :

- Mattä DA SILVA GONCALVES le 11 décembre 2021
- Eden ROQUES le 24 novembre 2021
- Etienne SAINT-PE le 21 novembre 2021
- Achille ATIK MARGUERITE le 19 octobre 2021
- Tom CLAVERIE le 1er septembre 2021
- Enola BOURDETTE-LEMBEYE le 26 mai 2021

Félicitations aux heureux parents !

Mariage :

- Sébastien LUCANTIS et Sophie CANTIN le 24 juillet 2021
- Philippe MASOUNABE et Annabel GOBINOT le 19 juin 2021

Félicitations aux couples nouvellement unis !

Décès :

- Henri BOURAU-TOUYAROU le 30 septembre 2021
- Annick BRICHAUX le 18 avril 2021

Nous renouvelons aux familles nos sincères condoléances.

Les frelons Asiatiques

Comment reconnaître un frelon asiatique ?
Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. Vespa velutina est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.

D'où vient-il ?
Comme son nom l'indique, il est originaire d'Asie.

Est-il dangereux pour l'Homme ?
Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères (guêpes, frelons communs, bourdons). Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance ».

Le frelon asiatique est-il néfaste pour l'écosystème ?
Le frelon asiatique cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et il a la particularité de s'attaquer aux abeilles. Les abeilles butineuses constituent 80 % du régime alimentaire d'un frelon asiatique en ville et 45 % dans les campagnes.

Frelon européen

Frelon asiatique

Comment repérer un nid ?
Le nid du frelon asiatique a une forme de boule, contrairement à celui de son homologue européen, davantage en forme de poire. Le nid mesure jusqu'à 1,20 mètre de haut. Il est construit la plupart du temps en hauteur, à plus de 10 mètres d'altitude. Sa zone de prédilection : la cime des arbres, cabanes de jardins ou à proximité d'un point d'eau. L'entrée du nid est latérale et il est constitué majoritairement d'écorces et de bois tendre.

Quand détruire un nid ?
La destruction des colonies doit se faire le plus tôt possible au printemps et jusque mi-novembre. Si vous souhaitez confectionner un piège vous pouvez utiliser la recette ci-dessous :
1/4 **de** volume **de** bière brune ;
1/2 **de** volume **de** vin blanc sec (répulsif impératif **pour** éviter **de** piéger les abeilles) ;
1/4 **de** volume **de** sirop **de** fruits rouges

Le moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 mètres : **le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !**

Les femelles privilégient de **petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire!). Elles pondent jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours** qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).

Comment lutter contre le moustique tigre ?
En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie, on empêche le moustique tigre de pondre et de proliférer !

Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie : même avec un récupérateur d'eau de pluie fermé par un couvercle, le moustique peut entrer et ressortir par la gouttière ! Les solutions : tendre une moustiquaire ou un tissu entre la sortie de la gouttière et la surface de l'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants… Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Numéros d'urgence

SAMU Détresses vitales Urgences médicales, traumatiques, toxicologiques	**15**
Gendarmerie/Police Accidents de la route Troubles à l'ordre public Atteintes aux personnes ou aux biens	**17**
Pompiers Incendies Accidents Personnes ou biens en péril	**18**
Toutes urgences	**112**
Urgences pour personnes ayant des difficultés à parler et/ou entendre	**114**

Personnes isolées ou vulnérables, en perte d'autonomie, pensez à la téléassistance à domicile.

DON DU SANG

Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle polyvalente de Morlaàs de 15h30 à 19h les:

- **Mardi 12 juillet,**
- **Mardi 5 septembre,**
- **Mardi 5 décembre,**

Uniquement sur rendez-vous sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Date des élections

Elections présidentielles

1er tour : dimanche 10 avril 2022
2d tour : dimanche 24 avril 2022

Elections législatives

1er tour : dimanche 12 juin 2022
2d tour : dimanche 19 juin 2022

Collectes SIECTOM

⇒ **Tri sélectif les semaines impaires**

⇒ **Ordures ménagères les semaines paires**

Calendrier à télécharger sur www.gabaston.fr, onglet environnement

https://siectom.jimdofree.com/

Le vin d'honneur des fêtes locales 2021

La cérémonie du 11 novembre 2021 a vu le retour des conscrits à la faveur d'une accalmie dans la crise sanitaire.

Le Père Noël n'a pas oublié le personnel communal

Le Pau Hunt a démarré sa saison à Gabaston le 16 janvier dernier.

Sortie de l'école au château de Montaner

Initiation au golf